



## Note conceptuelle

### I. Contexte

1. L'année 2016 marque le cinquante-troisième anniversaire de notre organisation continentale, l'Union africaine, née Organisation de l'Unité africaine. Bien qu'ayant enregistré un des taux de croissance économique les plus élevés de la dernière décennie, l'Afrique reste la région la plus affectée par la pauvreté, le chômage et les inégalités de revenus et d'accès aux services sociaux. Autant de sujets de préoccupation qui ont conduit les dirigeants africains à adopter l'Agenda 2063 en janvier 2015, et à assortir ce programme, en juin 2015, d'un plan décennal de mise en œuvre. Le processus ainsi engagé doit permettre à l'Afrique de s'affranchir du sous-développement et de prendre la voie d'un nouveau bien-être économique, social et culturel pour ses habitants.

2. Dans la foulée de l'adoption de l'Agenda 2063, à l'échelon continental, et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), à l'échelon mondial, le continent africain devra être en mesure de compiler en temps utile, à tous les stades de ces processus, des données ventilées de bonne qualité et fiables permettant d'étayer les décisions qui les concernent, de tenir toutes les parties prenantes informées de leur état d'avancement, et d'y apporter les réglages nécessaires pour assurer leur transparence et la responsabilisation mutuelle de leurs acteurs.

3. À leur neuvième Réunion annuelle conjointe, tenue à Addis-Abeba les 4 et 5 avril 2016, le Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, d'une part, et la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, d'autre part, ont pris acte de l'occasion unique que l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable du Programme 2030 donnaient à l'Afrique de réaliser, en toute équité, le développement inclusif et transformateur auquel elle aspire. Ils ont souligné l'importance pour le continent d'adopter une stratégie cohérente aux fins de l'exécution efficace et coordonnée de l'Agenda 2063 et du Programme 2030, et sont convenus à cette fin d'un seul et unique cadre de suivi et d'évaluation, visant les deux programmes, ainsi que d'un cadre commun de préparation des rapports y relatifs, prévoyant l'établissement d'un seul rapport périodique d'exécution.

4. La bonne réalisation des objectifs d'intégration et de transformation consacrés par l'Agenda 2063 et le Programme 2030 exige la collecte et la production en temps utile de statistiques fiables. L'intégration et la transformation du continent supposent une connaissance plus pointue des activités économiques qui s'y déroulent. Les statistiques sont particulièrement nécessaires pour mesurer le rythme d'intégration et de transformation

économique de la région et pour tenir les décideurs au fait de cette évolution de sorte qu'ils puissent veiller à son accélération.

5. Les statistiques économiques n'en sont cependant qu'aux premiers stades de leur développement dans plusieurs pays africains, leur qualité et leur disponibilité étant fonction de l'infrastructure statistique de chaque État membre. Le manque de coordination parmi les parties prenantes, la répétition inutile de certaines activités, l'insuffisance des ressources allouées aux travaux statistiques et le manque de main-d'œuvre qualifiée sont quelques-uns des défis que doit surmonter la statistique africaine.

6. C'est dans ce contexte que la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) organisent, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), la dixième session du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique et la cinquième session de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique) qui se tiendront conjointement du 28 novembre au 2 décembre 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

## II. Thème

7. Afin de souligner le rôle crucial que les statistiques économiques sont appelées à jouer dans la mise en œuvre inclusive et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, ainsi que dans le suivi de ce double processus, la session conjointe, tout en délibérant de questions officielles, portera son attention sur les statistiques économiques en Afrique et plus particulièrement sur les actions concernées par le thème « Renforcer les statistiques économiques au service de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

## III. Objectif de la réunion

### Objectif général

8. L'objectif général de la réunion conjointe est d'examiner l'état de la production des statistiques économiques en Afrique, ainsi que les difficultés qui s'y rattachent, et de faire le point des actions entreprises sur le continent pour moderniser les statistiques officielles en appui au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 (harmonisation et comparabilité des processus de production, nouveaux écosystèmes de données, gestion localisée de l'information, activités de coordination et nouvelles technologies).

### Objectifs spécifiques:

- Examiner l'état d'harmonisation de la collecte, de la production et de la diffusion des statistiques économiques en Afrique, et les difficultés qui s'y rattachent;
- Examiner l'amélioration des statistiques économiques par la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008;
- Évaluer l'opérationnalisation de l'Institut panafricain des statistiques et du Centre panafricain de formation en statistique, ainsi que les activités entreprises dans le cadre du Programme panafricain de statistique;
- Examiner la question de la surveillance des terres à l'échelon national au regard des Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique, établis par la CUA, de la BAD et de la CEA, ainsi que des cadres de suivi des objectifs de développement durable;
- Examiner la production de l'*Annuaire statistique pour l'Afrique* et faire des recommandations quant à la voie à suivre à la suite de la réunion tenue à Arusha en 2016 pour valider ledit annuaire;
- Étudier les rapports des groupes de travail mis sur pied dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA);

- Étudier et valider la SHaSA révisée;
- Examiner la question de la collecte et de l'harmonisation des statistiques fiscales en Afrique;
- Examiner la question des statistiques infranationales en Afrique;
- Examiner l'état de signature et de ratification de la Charte africaine de la statistique;
- Susciter un dialogue entre États membres en vue de l'adoption d'écosystèmes de données spatialisées en tant que volet essentiel d'une innovation poussée en faveur de la viabilité des systèmes nationaux de statistique et du recours à l'analyse spatiale et à la gestion locationnelle de l'information;
- Examiner les préparatifs en vue de la prochaine session de la Commission de statistique de l'ONU;
- Examiner l'avenir du Symposium africain sur le développement des statistiques;
- Examiner le rôle de l'Afrique dans le partenariat mondial pour les données;
- Examiner les questions statutaires propres au Comité des directeurs généraux et à StatCom-Afrique.

#### **IV. Manifestations parallèles**

9. Une série de réunions sont programmées parallèlement à la réunion conjointe. Elles comprendront les manifestations suivantes:

- Forum sur le développement statistique en Afrique;
- Réunion de groupe d'experts sur la stratégie à adopter pour intégrer les informations géospatiales et statistiques en Afrique;
- Réunion de groupe d'experts sur l'établissement de centres de données et de centres d'analyse des données dans le cadre du Référentiel géodésique africain (AFREF);
- Manifestation parallèle consacrée à l'enjeu de la surveillance des terres compte tenu des Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique et des objectifs de développement durable—à organiser par l'Initiative sur les politiques foncières et ONU-Habitat;
- Réunion de groupe d'experts sur les statistiques de migration de main-d'œuvre;
- Réunion de groupe d'experts sur les statistiques sanitaires et la campagne visant à mettre fin au mariage d'enfants en Afrique.
- Echanges de données CUA/CEA/BAD
- Réunion de Groupe de travail : plate-forme d'échange de solutions destinée à la communauté statistique africaine
- Groupe Africain sur la formation en statistiques et les ressources humaines
- Statistiques de gouvernance, paix et sécurité
- L'indice Africain du Genre et le Programme Régional de Référence de ONU-Femmes.

#### **V. Date et lieu**

10. La dixième session du Comité des directeurs généraux et la cinquième session de StatCom-Afrique se tiendront du 28 novembre au 2 décembre 2016 à Abidjan.

## VI. Participants

11. Outre les directeurs généraux des offices nationaux de statistique, la réunion rassemblera des responsables ou des représentants des départements ou services concernés des communautés économiques régionales, des écoles ou instituts de formation statistique, d'AFRISTAT, des institutions panafricaines, des partenaires de développement, des autorités nationales de la cartographie et des levés, ainsi que des spécialistes de haut niveau en sciences et technologies géospatiales membres d'organisations non gouvernementales, du monde universitaire, du milieu de la recherche et du secteur privé. Des partenaires stratégiques et des agences responsables de la surveillance des terres et de l'établissement des rapports relatifs aux objectifs de développement durable seront également invités.

### Format de la réunion

12. Les délibérations de la réunion conjointe se tiendront en séances plénières.

### Langues de travail

13. L'anglais et le français seront les langues de travail de la réunion conjointe.

### Communication

14. Les informations relatives à la réunion conjointe seront disponibles sur son site Web, à l'adresse <http://www.uneca.org/fr/statcom-codg-2016>

Les rapports et tous les documents techniques, y compris les exposés, y seront mis à disposition.

### Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec:

#### Pour le Comité des directeurs généraux:

**M. M. José Awong Alene**

Statisticien

Division de la statistique  
(CUA)

Tél.: +251 (0) 11 518-2674

Courriel: [Alenej@africa-union.org](mailto:Alenej@africa-union.org)

**M<sup>me</sup> Selamawit Mussie**

Spécialiste des politiques (objectifs  
de développement durable)

Division de la statistique (CUA)

Tél.: +251 (0) 11 518-2672

Courriel: [selamawitmu@africa-union.org](mailto:selamawitmu@africa-union.org)

**Pour StatCom-Afrique:****M. Tinfissi Joseph Ilboudo**

Chef de la Section du  
développement des statistiques

Centre africain pour la statistique

Commission économique pour  
l'Afrique

Tél.: +251 (0) 11 544-5533

Courriel: [jilboudo@uneca.org](mailto:jilboudo@uneca.org)

**Pour la BAD:****M. Fessou Lawson**

Statisticien principal et Chef par  
intérim de la Division du  
développement des capacités  
informatiques

Département des statistiques

Banque africaine de développement

Courriel: [f.lawson@afdb.org](mailto:f.lawson@afdb.org)